



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION
AUVERGNE-RHÔNE-ALPE
S

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°84-2018-033

PUBLIÉ LE 7 MARS 2018

Sommaire

84_SGAMISE_Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur Sud-Est

84-2018-03-02-002 - Arrêté préfectoral fixant les compositions des jury chargés de la notation de l'épreuve d'entretien avec le jury du recrutement à l'emploi d'adjoint de sécurité de la police nationale – session numéro 2018/1, organisée dans le ressort du SGAMI Sud-Est, pour la zone Sud-Est (3 pages)



PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-EST

PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-EST

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR
L'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Bureau du recrutement

**LE PRÉFET DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-EST
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES
PRÉFET DU RHÔNE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

**ARRETE PREFECTORAL n° SGAMISED RH-BR-2018 -02-27-01
fixant les compositions des jurys chargés de la notation de l'épreuve d'entretien avec le jury du recrutement
à l'emploi d'adjoint de sécurité de la police nationale – session numéro 2018/1,
organisée dans le ressort du SGAMI Sud-Est, pour la zone Sud-Est**

VU les articles L. 411-5 à L. 411-6 et R. 411-4 à R. 411-9 du code de la sécurité intérieure ;

VU les articles R. 411-4 et suivants du code de la sécurité intérieure ;

VU le décret n° 2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et du code de la sécurité intérieure ;

VU l'arrêté ministériel du 24 août 2000 modifié fixant les modalités de recrutement et de formation des adjoints de sécurité recrutés au titre du développement d'activités pour l'emploi des jeunes ;

VU l'arrêté ministériel du 24 août 2000 modifié fixant les droits et obligations des adjoints de sécurité recrutés au titre du développement d'activités pour l'emploi des jeunes ;

VU l'arrêté ministériel du 16 juin 2004 modifié modifiant l'arrêté ministériel du 24 août 2000 modifié fixant les modalités de recrutement et de formation des adjoints de sécurité ;

VU l'arrêté préfectoral du 4 octobre 2017 autorisant l'ouverture d'un recrutement pour l'emploi d'adjoint de sécurité de la police nationale – session 2018/1 organisé dans le ressort du SGAMI Sud-Est, pour la zone Sud-Est ;

VU l'arrêté préfectoral du 11 janvier 2018 fixant la liste des candidats autorisés à participer aux épreuves de tests psychotechniques du recrutement à l'emploi d'adjoint de sécurité de la police nationale - session numéro 2018/1 ;

VU l'arrêté préfectoral du 6 février 2018 fixant la liste des candidats autorisés à participer aux épreuves sportives du recrutement à l'emploi d'adjoint de sécurité de la police nationale - session numéro 2018/1 ;

VU l'arrêté préfectoral du 7 février 2018 fixant la composition du jury chargé de la notation des épreuves sportives du recrutement à l'emploi d'adjoint de sécurité de la police nationale – session numéro 2017/3 ;

VU l'arrêté préfectoral du 28 février 2018 fixant la liste des candidats autorisés à participer à l'épreuve d'entretien avec le jury du recrutement à l'emploi d'adjoint de sécurité de la police nationale - session numéro 2018/1 ;

SUR la proposition du Préfet délégué pour la défense et la sécurité,

ARRETE :

ARTICLE 1 : Les compositions des jurys chargés de la notation de l'épreuve d'entretien avec le jury du recrutement à l'emploi d'adjoint de sécurité de la police nationale – session numéro 2018/1, organisées dans le ressort du SGAMI Sud-Est, pour la zone Sud-Est, sont fixées comme suit :

Bernard LESNE, secrétaire général adjoint pour l'administration du ministère de l'Intérieur Sud-Est à LYON

Ou son représentant,

Madame Sylvie LASSALLE, directrice des ressources humaines du SGAMI SUD-EST, présidente du jury

Epreuves d'entretien avec le jury :

ACHARD Marie – psychologue
ARNOUX Emmanuelle - psychologue
AUDOUX Loïc – Capitaine - DDSP38
BANSAC Laurence – Brigadier-chef – DZRFPN
BARBIER Virginie – Capitaine – DDSP 69
BLASZCZYCK David – Major RULP -DDSP 69
BERDOULIVE-BERNAT Christine – Capitaine – DDSP42
BERTIN Nadine – Capitaine – DDSP73
BOTTAZZI-DUVERNAY Sandrine – psychologue
BOULGAKOFF Céline – Brigadier - DDSP38
BOURGOIN Mathilde – Commissaire – DDSP 69
BOUTRELLE Nathalie – Brigadier – DDSP 69
BOREL Yann – Commandant – DDSP 73
BUISSON Bertrand - Commissaire – DDSP 03
BRANCOURT Didier – Brigadier - DZCRS
BRETON Emmanuel – Commissaire – DDSP 38
BRUNEAU Xavier – Capitaine - DDSP 69
BRUNO Pascal – Capitaine – DZCRS
CAVALIE Laurence – Capitaine – DDSP 69
CUQ Myriam – Major – DDSP 69
CHARROIN Denis - Commandant – DDSP 43
CROCE Stéphane – Brigadier-chef – DZ CRS
DA COSTA Agathe – psychologue
DEBEUGNY Eric – Commissaire – DDSP 69
DEFIT Roland – Brigadier-chef – DZCRS
DE JUNET D'AIGLEPIERRE Gaëtan – Brigadier – DDSP 69
DESTRAS Christophe – Major RULP – DDSP 42
DZIESMIAKIEWIEZ Boris - Commandant – DDSP 69
DUFOUR Bertrand – Commandant – DDSP69
FADY Thierry – Capitaine – DDSP 69
GARIBALDI Isabelle – Commandant – DDSP01
GAY André – Major – DZCRS
GERDIL Eve – Capitaine - DDSP38
GUILLOTTE Lydie – psychologue
GOUX Stéphane – Commandant - DZPAF
HIAULT Emmanuel – Capitaine - DDSP69
KARPOUZOPOULOS Catherine – Brigadier - DDSP38
LADACYA Atmane – Brigadier-chef – DZRFPN
LAISSU Hervé – Brigadier Chef – DZRFPN SUD-EST
LEROY Joanne – Brigadier – DDSP 69
LINTANFF Marion – psychologue
MACEDO Eusebio – Major EX – PAF 69
MANZANO Mylène – psychologue
MASSOCO Jocelyne – Commandant – DDSP 69
MARTINEZ Blandine – Capitaine – DZRFPN
MAZIERE Vanessa – Commissaire – DDSP69

MERLE Jean-Pierre - Commandant – DDSP 69
MICHELAT Philippe - Commandant – DDSP 03
MOREL Didier - Commandant – DZAPF
MORFIN Jessy – Capitaine – DDSP 69
MICHEL Marie – Brigadier – DDSP 69
ODETTO David – Commandant – CRS 49
OMGBA-EDOA Olivier - Capitaine - SPAFA
ORIOU Gwenaëlle – psychologue
PELARDY Florence – Capitaine – DDSP69
PILLOT Thierry - Commandant EF – DDSP 69
POINCHON Anne-Christine – Capitaine – CRS 46
PLOCQ Christine – psychologue
PROD’HOMME Renaud – Commandant – DDSP 38
RIVALLIN Arnaud – Commissaire – DDSP 03
ROCHETTE Gilles – Brigadier – DDSP 69
ROMEAS Luc – Capitaine – DZPAF SE
RODRIGUEZ Marie José – Commandant – DZPAF SE
ROYET Olivier – Brigadier Chef – DDSP42
SARDIN Gérald – Brigadier – CDSF 42
SUZE Nadine - Brigadier Chef – PAF 69
TEYSSIER Patrick - Capitaine – DDSP 69
VALLET Gérald – Brigadier-chef – DDSP 69
VIVIER-MERLE Jérôme – Brigadier Chef – DZRFPN SUD-EST
VOGE Marie - psychologue
ZLATAREVA Ariana - psychologue

ARTICLE 2 : Le préfet délégué pour la défense et la sécurité est chargé de l’exécution du présent arrêté.

A LYON, le 2 mars 2018

Pour le Préfet et par délégation
La directrice des ressources humaines

Sylvie LASSALLE